
Installation du CESER Centre-Val de Loire

La séance d'installation du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional se déroulera le

Lundi 22 janvier 2024 à partir de 9h20

dans l'hémicycle Jean Zay de l'Hôtel régional

En présence de Madame Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire

Cette séance sera consacrée à l'élection à la Présidence du CESER et aux élections des membres du Bureau de l'Assemblée. Il sera également procédé à la composition des 4 commissions de travail.

Qu'est-ce que le CESER

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional est l'assemblée consultative régionale représentative de la société civile organisée. Il réunit 100 membres issus du monde économique, social, associatif et environnemental nommés par Madame la Préfète pour un mandat de 6 ans, sur proposition des 61 organisations représentées. Le CESER émet des avis et produit des études utiles à l'action publique régionale.

Quelques données sur le renouvellement

- À ce jour, 99 membres sur 100 sont nommés
- 47 % de renouvellement de l'assemblée
- Une moyenne d'âge de 56 ans
- Un taux de féminisation maintenu (45 ou 46) (45 en 2023)
- Environ 70 % de membres sont en situation d'activité professionnelle
- Une attention spécifique à la diversité, selon la circulaire interministérielle

Contact Presse : Sandrine BERTRAND

Tél : 02 38 70 30 41 / 07.64.88.35.23

sandrine.bertrand@centrevalde Loire.fr